

FONDATION FRANSAKSOISE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Le samedi 13 novembre 2021 par visioconférence

Rapport du président, Roger J. F. Lepage

Membres du Conseil d'administration de la Fondation fransaskoise

Le comité exécutif pour 2019-2020 était composé de :

Roger J. F. Lepage, président, Regina
Clément Dion, vice-président, Zenon Park
Roger Gauthier, trésorier, Saskatoon
Cathy Colombet, secrétaire, Regina

Les autres administrateurs sont :

Abdoulaye Yoh, Regina
Raymond Lepage, Saskatoon
Timothy Leis, Saskatoon
Frédérique Baudemont, Saskatoon
Josée Bourgoïn, Prince Albert
Jean de Dieu Ndayahundwa, Regina
Pauline Tétreault, Debden

Les membres du comité des investissements :

Raymond Lepage, Saskatoon
Clément Dion, Zenon Park
Timothy Leis, Saskatoon

Les membres du comité d'attribution des bourses postsecondaires,

Abdoulaye Yoh, Regina
Pauline Tétreault, Debden
Cathy Colombet, Regina
Jean de Dieu Ndayahundwa, Regina

Les membres du comité d'attribution des subventions communautaires,

Frédérique Baudemont, Saskatoon
Timothy Leis, Saskatoon
Roger Gauthier, Saskatoon
Josée Bourgoïn, Prince Albert

Je veux remercier tous les membres du CA qui se sont rencontrés une dizaine de fois au cours de l'année financière 2020-2021 afin de bien administrer la Fondation fransaskoise.

Gestion et administration

Sylvie Bergeron a continué d'apporter un appui bénévole à l'administration en assurant les suivis des décisions du conseil d'administration. Elle travaille de près avec Manon Guy du CÉCS, Nathalie Franck de Studio jaune, et Josée Lévesque de Radio-Canada pour le Francothon.

Nouvelles politiques

Le conseil d'administration a adopté une politique de retrait de capital d'un fonds auxiliaire qui est conforme à la Loi de 1988 de la Fondation fransaskoise et la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR) et aux exigences de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Cette politique explique en détail le processus à suivre pour qu'un fonds auxiliaire puisse retirer du capital, et lorsque le retrait a été approuvé. Le conseil d'administration de la Fondation fransaskoise doit aussi respecter des conditions précises avant d'approuver le retrait. La Fédération des francophones de Saskatoon a suivi cette politique et le conseil d'administration a approuvé le retrait de capital de 115 000 \$ du fonds auxiliaire Fonds de solidarité Village urbain francophone de Saskatoon en 2021 pour les rénovations au rendez-vous francophone.

Le conseil d'administration s'est aussi doté d'une Politique sur les conflits d'intérêts.

Ces deux politiques sont disponibles sur le site de la Fondation fransaskoise.

Augmentation du capital en 2020

Je suis très heureux de noter qu'au 31 août 2021 on avait un capital de 2 418 000 \$, ce qui représente une augmentation de plus de 343 000 \$ depuis le 31 août 2020. Malgré le fait que nous avons accordé 33 700 \$ en bourses et 25 000 \$ en subventions, nous avons eu une excellente année !

Raymond vous donnera les détails de la gestion des placements dans son rapport.

Francothon 2021

Le Francothon a été un franc succès encore une fois, on a dépassé notre objectif en récoltant plus de 62 000 \$. Merci et bravo à tous les donateurs et instigateurs de ce premier Francothon virtuel !

La COVID nous a tous obligés à nous « réinventer »... Et bien, on y a mis le paquet, la campagne L'ABC de la Fondation fransaskoise a été diffusée sur le web et dans les médias sociaux ; on a été présent tout le mois d'avril sur Facebook, Instagram et Twitter. On a même participé à un panel virtuel de RésOt'âges organisés par la Cité et Vitalité 55+.

La Fondation n'a pas été la seule à innover. Je veux souligner la première participation de l'École de Bellevue avec un Francothon de lecture, et le Centre francophone de North Battleford avec ses séances de photos au profit du Francothon.

Comme toujours, Radio-Canada a mis l'épaule à la roue avec une campagne de promotion sur toutes ses plateformes. Grâce à de nouvelles capsules, des boursiers et des donateurs ont pu témoigner de ce que la Fondation représente pour eux.

Bien sûr, il ne faut pas oublier l'émission radio spéciale Francothon : Ensemble, d'hier à demain qui a permis de mousser la campagne.

Radio-Canada Saskatchewan s'est engagée à un Francothon en avril 2022. La planification commencera dès janvier.

Les bourses et subventions accordées en 2021

Le fonds fransaskois, le fonds et Cécile et Liguori LeBlanc et le fonds AJEFS ont accordé plus de 25 000 \$ en bourses d'études postsecondaires en 2020 à 10 étudiants ; tous les noms sont publiés au site web de la Fondation.

Il y a aussi eu 31 bourses aux finissants du secondaire de toutes les écoles fransaskoises accordées par le Fonds Louis et Gabrielle Lepage, de même que quatre bourses du Fonds de l'Abbé Luc Gaudet pour l'école de Bellevue, et le fonds Monseigneur de Laval a décerné une bourse à chacun de ses 17 finissants. Le total ainsi accordé en 2021 est de 8 700 \$.

Le fonds fransaskois a aussi accordé 27 500 \$ en subventions communautaires pour financer huit projets en 2021. Vous pouvez consulter le site web pour savoir quels projets ont été subventionnés.

La Fondation fransaskoise a donc distribué un total de 61 200 \$ en 2021.

Enjeux à venir

1. Continuer d'engager activement les membres du conseil d'administration dans le prélèvement de fonds.

Un des rôles primordiaux d'un membre du conseil d'administration est le prélèvement de fonds. Chaque élu du conseil d'administration doit faire la promotion de la Fondation et utiliser leurs réseaux pour solliciter des dons.

Les membres du conseil d'administration et les représentants des fonds auxiliaires pourraient bénéficier d'une introduction à la mise en place de campagne annuelle, d'un programme de dons majeurs, et de la mise en place de programme de dons planifiés. Une telle formation est considérée en 2022.

2. Outils d'évaluation et de distribution des subventions et bourses

Une autre responsabilité du conseil d'administration est d'adopter des politiques et développer des outils pour l'attribution de subventions et bourses pour s'assurer qu'elles reflètent les priorités stratégiques de la Fondation. La Fondation vise le développement de la langue française, la culture francophone et les communautés fransaskoises. Elle vise le plein épanouissement et le développement des francophones et communautés francophones en Saskatchewan. Chaque bourse et subvention doit faire avancer ces objectifs ; on doit prouver que chaque bourse et subvention fait avancer ce but.

Nous devons être transparents et imputables à la communauté fransaskoise.

Remerciements

Je veux remercier les membres du Conseil d'administration qui ont siégé aux divers comités en 2020-2021

C'est avec regret que nous devons dire au revoir à trois membres du CA cette année : Raymond Lepage, Frédérique Baudemont et Abdoulaye Yoh. L'importante contribution de ces trois membres nous manquera.

Merci d'être solidaire de la communauté fransaskoise ; merci de faire un don à la Fondation fransaskoise.

La Fondation et la communauté fransaskoise doivent viser haut. Il n'y a aucune raison pour laquelle la Fondation ne peut pas atteindre un actif de 5 M\$ dans les années à venir.

Merci pour votre confiance et votre générosité.

Roger J. F. Lepage, président
Fondation fransaskoise